

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher LaboClean A 8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Dr. Weigert (Schweiz) AG
General-Guisan-Strasse 6
CH-6300 Zug
No. de téléphone +41 (0) 41 229 40 10
No. Fax +41 (0) 41 229 40 13
www.drweigert.ch

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:
sida@drweigert.de

fabricant

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: (+41) 145 (National)
Tox Info Suisse: (+41) 44 251 51 51 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Chronic 2	H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	hydroxyde de sodium; méta-silicate de disodium pentahydraté; troclosène sodique
----------	---

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

méta-silicate de disodium pentahydraté

No. CAS	10213-79-3
No. EINECS	229-912-9
Numéro d'enregistrement	01-2119449811-37

Concentration	>= 10	< 25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1B	H314	
	STOT SE 3	H335	
	Eye Dam. 1	H318	
	Met. Corr. 1	H290	

ATE	orale	1.150	mg/kg
-----	-------	-------	-------

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

hydroxyde de sodium

No. CAS 1310-73-2
No. EINECS 215-185-5
Numéro 01-2119457892-27
d'enregistrement
Concentration ≥ 10 < 25 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Met. Corr. 1 H290
Skin Corr. 1A H314
Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 $\geq 0,5 < 2$ %
Skin Corr. 1A H314 ≥ 5 %
Skin Corr. 1B H314 $\geq 2 < 5$ %
Skin Irrit. 2 H315 $\geq 0,5 < 2$ %

carbonate de sodium

No. CAS 497-19-8
No. EINECS 207-838-8
Numéro 01-2119485498-19
d'enregistrement
Concentration ≥ 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

troclosène sodique

No. CAS 2893-78-9
No. EINECS 220-767-7
Numéro 01-2119489371-33
d'enregistrement
Concentration ≥ 1 < 5 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Ox. Sol. 2 H272
Acute Tox. 4 H302
Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H335
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 3 H335 ≥ 10 %
EUH031 ≥ 10 %

ATE orale 1.400 mg/kg

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent G

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

hydroxyde de sodium soude caustique

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 2 mg/m³

Valeur limite à courte terme 2 mg/m³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Haut, OAWKT & AugeKT; NIOSH, OSHA

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

Matériau approprié	néoprène		
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du gant	>=	0,11	mm
La protection des mains doit se conformer EN 374.			

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	solide
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique

Point de fusion

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Point de congélation

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque	non déterminé
----------	---------------

inflammabilité

évaluation	non déterminé
------------	---------------

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Point d'éclair

Remarque	Non applicable
----------	----------------

Température d'inflammabilité

Remarque	Non applicable
----------	----------------

température de décomposition

Remarque	
Remarque	non déterminé

valeur pH

Valeur	env.	14	
Concentration/H ₂ O		10	%

Viscosité

Remarque	Non applicable
----------	----------------

solubilité(s)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Remarque non déterminé

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque soluble

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Masse volumique apparente

Valeur 1150 à 1200 kg/m³

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Dégagement de chlore au contact des acides. Réaction fortement exothermique avec les acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE 4.672,08 mg/kg
36

méthode valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	rat			
DL50		1150	à	1350 mg/kg

carbonate de sodium

Espèces	rat			
DL50		2800		mg/kg

troclosène sodique

Espèces	rat			
DL50		1400		mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

carbonate de sodium

Espèces	lapin			
DL50	>	2000		mg/kg

troclosène sodique

Espèces	rat			
DL50	>	5000		mg/kg
Source	IUCLID			

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

carbonate de sodium

Espèces	souris			
CL 50		1,2		mg/l
Durée d'exposition		2	h	

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité reproductrice (Composants)

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

carbonate de sodium

Remarque

D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque
évaluation

Les critères de classification sont remplis.
Peut irriter les voies respiratoires.

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces

Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL 50

210

mg/l

Durée d'exposition

96

h

hydroxyde de sodium soude caustique

Espèces

truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

CL 50

45,4

mg/l

Durée d'exposition

96

h

carbonate de sodium

Espèces

Lepomis macrochirus

CL 50

300

mg/l

Durée d'exposition

96

h

troclosène sodique

Espèces

Lepomis macrochirus

CL 50

0,28

mg/l

Durée d'exposition

96

h

Source

IUCLID

Toxicité pour les daphnies (Composants)

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	Daphnia magna			
CE50	1700			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

hydroxyde de sodium soude caustique

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 100			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

carbonate de sodium

Espèces	Ceriodaphnia spec			
CE50	200	à	227	mg/l
Durée d'exposition	48	h		

troclosène sodique

Espèces	Daphnia magna			
CL 50	0,18	à	0,21	mg/l
Durée d'exposition	48	h		
Source	IUCLID			

Toxicité pour les algues (Composants)

troclosène sodique

Espèces	Chlorella pyrenoidosa			
CE50	< 0,5			mg/l
Durée d'exposition	3	h		

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		18 Alcalis	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1759	1759	1759
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (hydroxyde de sodium, troclosène sodique)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, troclosene sodium)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, troclosene sodium)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg	1 kg	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Catégorie	E2	Danger pour l'environnement aquatique	200.000	kg	500.000	kg
-----------	----	--	---------	----	---------	----

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

phosphates

Autres ingrédients

agents de blanchiment chlorés

COV

COV (CH)

0 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

COV (CE)

0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290	Avis d'experts
Skin Corr. 1A	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matière solide comburante, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

neodisher LaboClean A 8

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 /
CH

Date de révision:
28.08.2026

Date d'impression
28.08.26

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
ICAO: International Civil Aviation Organization
IATA: International Air Transport Association
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)
IBC: Intermediate Bulk Container
CAS: Chemical Abstracts Service
VOC: Volatile Organic Compound
ISO: International Organization for Standardization
LD: Lethal dose
LC: Lethal concentration
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
SVHC: Substances of very high concern
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.